AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

214C0733
FR0004031763-FS0296

7 mai 2014

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

COHERIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 mai 2014, la société Alto Invest (65 rue du Maréchal Foch, 78000 Versailles), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 mai 2014, le seuil de 5% du capital de la société COHERIS et détenir, pour le compte desdits fonds, 278 714 actions COHERIS représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et 4,42% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions COHERIS sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital de 5 613 075 actions représentant 6 311 238 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.